

A la recherche du temps perdu (A la DASV*)

[2011 02 25 Temps de travail Louvre – badgeuses](#) Depuis l'aménagement et la réduction du temps de travail (ARTT) le versement des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS) est subordonné à la mise en oeuvre de moyens de contrôle automatisé permettant de comptabiliser ces heures, ce qui nous a valu l'installation de badgeuses.

Depuis lors, l'administration s'en sert évidemment dans ce but premier, mais en détourne souvent l'utilisation.

Elle s'en sert également pour contrôler chaque minute de déficit de temps (retard ou départ anticipé).

Ainsi, depuis 2003, nous cumulons tous ou presque du «temps de travail non fait».

Le musée nous le fait d'ailleurs chèrement payer...

Lisez le tract ci-dessus.

**DASV : Direction de l'Accueil, de la Surveillance et de la Vente.*